

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

16^e séance, 19^e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 25 avril 2017, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un moment de recueillement, M. Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 avril 2017 ouverte à 19 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-16-17-156

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

D'AJOUTER les points 2.3 – Offre d'achat – Immeuble – 25, rue Vincent-Chagnon, Lévis et 2.4 – Répartition du surplus et de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 605-2016 ;

DE RETIRER le point 3.2 – Séances du comité plénier – Année scolaire 2017-2018

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017, ajournée au 4 avril 2017
 - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président

2.0 Décisions

- 2.1 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – M. Bertin Fillion
- 2.2 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Mme Patricia Méthot
- 2.3 Offre d'achat – Immeuble – 25, rue Vincent-Chagnon, Lévis
- 2.4 Répartition du surplus et de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 605-2016

3.0 Information

- 3.1 Rôles et fonctions du commissaire
- 3.2 Budget 2017-2018
- 3.3 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l’unanimité

CC-16-17-157

1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique* ;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mars 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 avril 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Rollier et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mars 2017 et d’adopter celui-ci tel qu’il a été rédigé.

ADOPTÉE à l’unanimité

CC-16-17-158

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017, ajournée au 4 avril 2017

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique* ;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mars 2017, ajournée au 4 avril 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 avril 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mars 2017, ajournée au 4 avril 2017 et d’adopter celui-ci tel qu’il a été rédigé.

ADOPTÉE à l’unanimité

1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017, ajournée le 4 avril 2017

2.2 Offre de service de la Société de transport de Lévis (STL) 2017-2018

À la demande de madame Catherine Rollier, commissaire-parent, M. Jérôme Demers, président, informe l’ensemble des membres du conseil des commissaires qu’il a discuté avec M. Michel Patry, président de la STL, pour lui expliquer la décision du conseil des commissaires.

1.6 Interventions du public et période de questions

Nom : M. Bruno Lachance, enseignant en éducation physique et à la santé, École Saint-Louis-de-France

Sujet : Sollicitation de dons auprès des membres du conseil des commissaires dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Aucune correspondance.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

2.0 DÉCISIONS

Le point 2.1 – Autorisation auprès de ClicSÉQUR – M. Bertin Fillion sera présenté après le point 2.4 – Répartition du surplus et de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 605-2016.

2.4 Répartition du surplus et de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 605-2016

ATTENDU la résolution CC-16-17-133 adoptée par le conseil des commissaires le 28 février 2017 ;

ATTENDU la résolution CC-16-17-152 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 28 mars ajournée le 4 avril 2017 ;

ATTENDU que conformément à l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération des membres du conseil des commissaires ;

ATTENDU la volonté des membres du conseil des commissaires de verser, les sommes excédentaires relatives à la masse salariale déterminée par le Décret 605-2016 adopté le 29 juin 2016, au budget global 2016-2017 de la Commission scolaire des Navigateurs ;

ATTENDU que les membres du conseil des commissaires désirent revoir la répartition de la masse salariale ;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE les sommes non allouées relatives à la masse salariale déterminée par le Décret 605-2016 adopté le 29 juin 2016 soient versées au budget global 2016-2017 de la Commission scolaire des Navigateurs ;

DE RÉPARTIR la rémunération des membres du conseil des commissaires selon le document présenté et déposé aux présentes et versé aux archives sous la cote CC-16-17-159 laquelle est effective à compter du 26 avril 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 3.1 – Rôles et fonctions du commissaire sera présenté après le point 2.3 – Offre d'achat – Immeuble – 25, rue Vincent-Chagnon, Lévis.

2.1 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – M. Bertin Fillion

ATTENDU la demande de ClicSÉQUR ;

CC-16-17-159

SG

CC-16-17-160

SRF

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

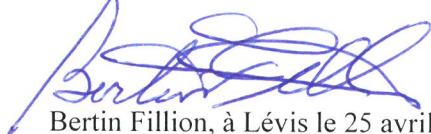
« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE M. Bertin Fillion, direction général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, (ci-après le *représentant*), soit autorisé à signer, au nom de la Commission scolaire des Navigateurs, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin ;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQR ;

QU'en conséquence, M. Bertin Fillion de la Commission scolaire des Navigateurs soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution :



Bertin Fillion, à Lévis le 25 avril 2017

QUE la présente résolution entre en vigueur le jour de son adoption au CC du 25 avril 2017 tel que déposée et versée aux archives sous la cote CC-16-17-160.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-161

SRF

2.2 Autorisation auprès de ClicSÉQR – Mme Patricia Méthot

ATTENDU la demande de ClicSÉQR ;

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

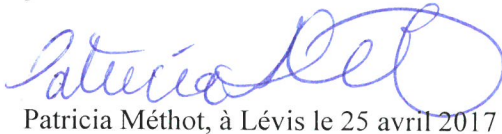
« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE Mme Patricia Méthot, régisseuse, (ci-après la *représentante*), soit autorisée à signer, au nom de la Commission scolaire des Navigateurs, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin ;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQR ;

QU'en conséquence, Mme Patricia Méthot de la Commission scolaire des Navigateurs soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution :



Patricia Méthot, à Lévis le 25 avril 2017

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE la présente résolution entre en vigueur le jour de son adoption au CC du 25 avril 2017 tel que déposée et versée aux archives sous la cote CC-16-17-161.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-162

SRM

2.3 Offre d'achat – Immeuble – 25, rue Vincent-Chagnon, Lévis

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Navigateurs a le pouvoir d'acquérir un immeuble afin d'offrir des services pédagogiques à sa clientèle ;

ATTENDU QU'un immeuble excédentaire du Réseau de la Santé et des Services sociaux devraient prochainement être offert en vente par soumission publique ;

ATTENDU QU'il peut être opportun pour la Commission scolaire des Navigateurs d'acquérir un tel immeuble afin de soutenir le développement du Centre de formation professionnelle de Lévis et de l'École Pointe-Lévy ;

ATTENDU QUE l'article 713 du « *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* » indique que le conseil des commissaires « décide de l'aliénation ou de l'acquisition d'un immeuble » ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Emanuelle Fréchette et résolu :

QUE la directrice générale, Mme Esther Lemieux, soit autorisée à soumettre, dans le cadre d'un appel d'offres pour vente de l'immeuble sis au 25, rue Vincent-Chagnon, lot 2 432 954, une offre d'achat pour la somme qu'elle jugera la plus raisonnable, étant précisé que celle-ci devra rester dans les limites prévues à l'article 737 du « *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* », le tout sujet aux autorisations ministérielles requises en termes d'ajout d'espace et de financement des aménagements nécessaires ;

QUE la directrice générale, Mme Esther Lemieux, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 2.4 – Répartition du surplus et de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 605-2016 a été présenté après le point 1.9 – Mot du président.

3.0 INFORMATION

3.1 Rôles et fonctions du commissaire

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, donne de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires relativement aux rôles et fonctions du commissaire et attire leur attention sur certains points contenus au document leur ayant été transmis.

3.2 Budget 2017-2018

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, donne de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires quant au processus budgétaire, où la première réunion du comité de budget se tiendra le 9 mai 2017 à 19 h. Il prévoit que le budget 2017-2018 puisse être adopté lors de la séance du conseil des commissaires du 27 juin 2017.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.3 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, dépose son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la réunion extraordinaire du comité exécutif du 25 avril 2017.

4.2 Comité de vérification

Aucune information.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la réunion du comité de gouvernance et d'éthique du 18 avril 2017, relativement à :

- la nomination des membres du comité de division des circonscriptions électorales du territoire de la CSDN;
- la modification des Règlements relatifs au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du comité exécutif (2.1) et du conseil des commissaires (1.2);
- la modification du Règlement interne établissant les règles de procédures des assemblées délibérantes (1.5) et du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (4.12);
- la présentation du document sur les rôles et fonctions du commissaire.

4.4 Comité des ressources humaines

Aucune information. La réunion qui devait avoir lieu le 25 avril 2017 a été reportée.

4.5 Comité CSÉHDAA

Mme Emanuelle Fréchette, commissaire-parent, donne de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires relativement aux sujets discutés lors de la réunion du 3 avril 2017, soit :

- rapport sur sa participation au 42^e congrès international de l'Institut des troubles d'apprentissage;
- conférence de Mme Ève Lapointe, parent, membre du comité CSÉHDAA sujet : La vie après le diagnostic : Vivre avec des enfants "Dys" fêrents.

4.6 Comité de parents

Madame Catherine Rollier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la réunion du 10 avril 2017, notamment la présentation par quatre élèves participant au projet Entrepreneuriat à l'École secondaire les Etchemins.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jérôme Demers
Président

Guyline Giguère
Secrétaire générale